

CONDITIONS PÉDAGOGIQUES DE L'IFPASS

Dès 2015 l'Institut s'est engagé dans une démarche qualité.

Pour cela, l'Ifpass a construit sa stratégie qualité sur le respect des 6 critères et des 21 indicateurs définis par le décret du 30 juin 2016. C'est la déclinaison opérationnelle de cette stratégie qui constitue les engagements qualité de l'Ifpass pour toutes les actions de formations dispensées : certifications, stages, VAE¹, bilan de compétences, titres professionnels inscrits au RNCP², dispense et équivalence de diplômes, VES³.

ENGAGEMENT N°1

Personnaliser les parcours de formation

La personnalisation des parcours est proposée quand la formation peut être constituée d'actions complémentaires adaptées aux besoins de chaque stagiaire et leur permettant de progresser : VAE, bilan de compétences, formation présentielle ou FOAD (Formation ouverte et à distance).

ENGAGEMENT N°2

Adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation

L'Ifpass conçoit/construit ses actions de formation à partir des besoins exprimés par les entreprises, des objectifs à atteindre et des compétences à acquérir. La rédaction d'un programme détaillé est complétée par la définition de modalités pédagogiques en cohérence avec la finalité professionnelle de la formation : travaux individuels, travaux de groupe, mises en situation, études de cas, etc.

ENGAGEMENT N°3

Évaluer les acquis

Les actions de formations suivies font l'objet d'une évaluation grâce à laquelle le stagiaire se positionne sur l'atteinte des objectifs de la formation. Elles se concrétisent par la remise d'une attestation de fin de formation.

¹ Validation des acquis de l'expérience.

² Répertoire national des certifications professionnelles.

³ Validation d'études supérieures.

ENGAGEMENT N°4

Communiquer sur l'organisation matérielle de la formation

Un livret d'accueil récapitulant l'organisation matérielle de la formation sera mis à la disposition de chaque participant au moment de son inscription. Il pourra prendre connaissance du règlement intérieur applicable à la formation suivie.

ENGAGEMENT N°5

Concevoir des moyens et supports de formation adaptés aux objectifs de formation

L'Ifpass et son corps de formateurs créent les supports de formation en parfaite adéquation avec les programmes de formation dispensés, afin de faciliter les apprentissages et la réussite de chaque participant, par exemple une documentation actualisée est remise à chaque participant.

ENGAGEMENT N°6

Communiquer sur les indicateurs de performance

Quelle que soit la nature de l'action de formation, l'Ifpass mesure systématiquement la satisfaction de ses clients à travers des questionnaires qui sont complétés par les stagiaires à la fin de l'action de formation suivie. L'exploitation des résultats fait l'objet d'une communication aux parties prenantes, c'est-à-dire l'entreprise, le manager, l'Ifpass, l'OPCA...

ENGAGEMENT N°7

Afficher les taux de réussite

Pour les formations certifiantes (diplômes, titres, certificats et CQP), l'Ifpass publie périodiquement sur son site les résultats obtenus par les apprenants et les communique aux élèves lors de leur entrée en formation.